

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Sylvie Paquette](#)

<https://www.cadre21.org/membres/be09a8f4248727a4e1a1e1c2>

Date d'obtention : 2023-06-12 15:28:24

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Rencontrer l'auteur du signalement et la victime - Évaluer - expliquer la démarche et passer le questionnaire pour évaluer et déterminer les actions à poser.

Vérifier les informations, parler aux jeunes impliqués et par soucis de confidentialité demander de rester discret pour ne pas partir des rumeurs qui pourraient causer plus de tors que de bien... Vérifier si c'est un geste isolé, impulsif que l'on peut contenir et régler entre les élèves concernés ou s'il y a malveillance, d'autres victimes et partage d'images?

Dans le cas de malveillance, contacter les policiers. Confisquez le cellulaire, s'en remettre aux policiers si doute de partage d'images.

Avec les renseignements recueillis rencontrer ensuite le jeune instigateur. Le laisser parler sur sa version des faits. Si j'ai des raisons de croire qu'il y a du contenu pornographie juvénile dans son cellulaire, je le confisque et contact les policiers. Si non je remplit la grille avec le jeune et j'applique les règles de l'établissement. Une rencontre avec le policier communautaire peut être recommandée. Communiquer avec les parents des deux élèves ciblés (victime-instigateur)

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Les jeunes aujourd'hui subissent plusieurs influences extérieures. Le sexting et la pression des pairs peut faire qu'ils se sentent forcé d'envoyer des images à caractère sexuel. Il y a des apprentissages à faire des deux côté (victime- instigateur). Les ados vivent parfois au pays des licornes, la pensée est magique et les actions impulsives sont très fréquentes. Le jugement n'est pas encore bien développé. Plusieurs manquent de connaissance de l'usage des technologies et croient faussement que certaines applications sont sécuritaires. Nous avons comme adulte un rôle à jouer pour éduquer les ados et prévenir ces situations. Les impacts du partage d'images à caractère sexuel ont des conséquences systémique et personnelle au plan physique, moral, psychologique et social. Sans compter la demande de mobilisation des intervenants et les coûts légaux. Bref ! Ce que j'en retiens est que ce phénomène est malheureusement en hausse et que bien des jeunes banalise ces partages d'images mais il est punissable par la loi, ils doivent en être conscient. Dans tous les cas s'il y a malveillance et doute de partage d'image la situation doit être adressé aux policiers.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Confisquer les cellulaires de l'élève car le cellulaire lui appartient et que jusqu'à preuve du contraire, il n'a pas commis de crime. Ce qui peut aussi être délicat est d'avoir l'adhésion des parents dans la démarche car ceux-ci doivent être contactés. Cette méthode formelle, quoique bienveillante, réclame à l'intervenant qui déclenche la trousse une somme d'énergie rebutante, car la démarche est fastidieuse, avec plusieurs étapes et des rencontres qui peuvent parfois s'échelonner sur 2 voir 3 jours. Le porteur de la trousse, doit en quelque sorte, mettre son propre agenda de côté pour gérer cette seule situation, alors que dans le milieu scolaire, les demandes sont déjà trop nombreuses. Voilà ce que j'en pense.